



## Demande de titre de séjour vie privée et familiale pour mineur algé

Par **Jurigaby**, le **11/10/2007** à **12:40**

bonjour maître je voudrais savoir comment mon petit frère, déjà qu'il a plus de 16 ans souhaite travailler mais il possède déjà un document de circulation pour mineur jusqu'à sa majorité je voudrais savoir si c'est possible de demander un certificat de résidence d'1 an vie privée et familiale avant sa majorité et si c'est possible quel document à présenter en préfecture sachant qu'il n'est pas rentré dans la procédure du regroupement familial mais rentre avec mes parents qui ont déjà une carte de 10 ANS comme ascendant à charge, mon petit frère veut avoir son contrat d'apprentissage je voudrais si possible lui demander un titre de séjour avant ses 18 ANS comme il cherche de l'emploi à l'an ou de trouver un patron dans le bâtiment qui peut lui faire un contrat d'apprentissage merci